

BARREAU DE TOULOUSE

Séance solennelle d'ouverture de la Conférence du Stage

21 Décembre 1968



Discours de M. le Bâtonnier MARTY



Eloge du Bâtonnier PIGASSE

par M^e Albert MAMY

Avocat à la Cour
Lauréat de la Conférence - Médaille d'or



Les Contestataires de la Renaissance

par M^e Xavier PECH de LACLAUZE

Avocat à la Cour
Lauréat de la Conférence - Médaille d'or



Imprimerie spéciale de la GAZETTE DES TRIBUNAUX DU MIDI
28, allée Jean-Jaurès
TOULOUSE

1969

Éloge du Bâtonnier PIGASSE

par M^e Albert MAMY

Chargé de l'Éloge

MONSIEUR LE PROCUREUR GÉNÉRAL,
MONSIEUR LE PREMIER PRÉSIDENT,
MONSIEUR LE BATONNIER,
MESDAMES, MESSIEURS,
MES CHERS CONFRÈRES,

Dans le petit cimetière de Forgues, le vent de décembre a chassé les feuilles d'automne et les enfants de septembre, emportés dans l'appel irrésistible des nuits froides, ont quitté la forêt solitaire (1) que l'hiver va briser...

Là, dans le silence de cette terre occitane qu'il a tant aimée, près de cette maison où continue à couler le flot paisible de la vie, parmi les rudés bûcherons de ce hameau sylvestre, repose le Bâtonnier Pigasse.

Seize années ont passé depuis ce clair matin de juin où, dans la prière et le recueillement, sans appareil, sa famille et ses amis l'accompagnèrent en ce lieu de repos.

La voix s'est tue, mais le souvenir demeure et cette séance nous offre traditionnellement l'occasion de raviver, avec un peu de mélancolie, la flamme du passé.

Mon ambition n'est pas de ranimer devant votre assemblée les traits intimes et profonds de la personne de M^e Jules Pigasse. Ma parole resterait impuissante à le faire tant il est difficile de saisir un être dans le mystérieux rouage de sa complexité. Elle se bornera dès lors à retracer devant vous l'esquisse de son portrait.

(1) La forêt royale de Rleumes, près de Forgues.

A ceux qui parmi vous eurent le précieux privilège de connaître cette âme ardente, je prie de m'accorder leur bienveillante indulgence.

A vous, les plus jeunes, vous qui venez de prêter le serment dans cette période de contestation et de profonde mutation, je vous demande d'entendre et de suivre ce qui restera l'exemple permanent d'un homme « qui fut grand par l'esprit et l'éloquence et, plus encore, par la conscience et par le cœur » (2).

Il naquit sur les bords de la Garonne, mais les années de son enfance s'épanouirent près du pont médiéval qui enjambe le Tarn, à cet endroit précis où l'ombre grandiose de la rouge Cathédrale vient s'étendre sur les eaux du soir.

Bien que ce soit à Toulouse, en 1880, qu'il ait vu le jour, sa jeunesse s'est écoulée à Albi, où son père tenait une charge d'avoué.

C'est là que sa vie généreuse trouvera son destin. Dans cette ville déchirée au cours des siècles par les passions politiques et religieuses, il sera l'apôtre de la modération. Sur cette terre où naquit celui (3) qui allait devenir l'impitoyable zéléteur de la loi sur les Congrégations, il sera le champion de l'idéalisme chrétien.

Il fait ses études au collège Sainte-Marie d'Albi où l'influence de M. le Chanoine Birot, prêtre de haut talent, s'exerce sur le jeune écolier épris d'absolu. Déjà, le souci de l'action, support indispensable de la pensée, devient impérieux pour cet adolescent débordant de vie et d'enthousiasme. Lorsque l'un de ses supérieurs constitue dans cette école une petite académie, il est désigné tout naturellement comme président.

Ses études secondaires achevées, il quitte cependant les bords du Tarn pour la ville qui l'a vu naître. Il vient à Toulouse préparer une licence en droit. Au seuil de sa vie d'homme, la route est maintenant tracée : il a choisi de porter la robe noire de l'avocat ; famille, goûts, passion de convaincre le poussent irrésistiblement vers la profession de l'immortel Berryer dont il aimera citer les leçons d'éloquence.

En 1900, il s'inscrit donc au Stage et devient le collaborateur de M^e Desarnauts dont il subira l'ineffaçable empreinte. Dès cet instant, le Palais, les activités littéraires et sociales partagent sa vie. Il se signale déjà comme un orateur enflammé dont l'ampleur de la culture explique le style vigoureux et châtié.

Ses premières plaidoiries seront pourtant des plaidoyers et ses premiers succès oratoires auront pour décor non la solennité des vastes salles d'audience mais la chaude multitude des rassemble-

(2) Eloge de M. le Bâtonnier Dupeyron.

(3) Emile Combes, chargé d'exécuter la loi sur les Congrégations.

ments populaires. Car Jules Pigasse a l'âme d'un croisé. Sa religion est en danger, le tocsin sonne dans le cœur des catholiques en ce début de siècle...

Comme son ami Duguet, « il a souffert au début de son apostolat de vivre dans ce triste temps où les représentants d'une société qui se détruisait elle-même et, par une sorte de folie, les bases de toute discipline sociale, croyaient libérer les consciences en chassant Dieu de partout, de l'école, du tribunal, de l'armée, des institutions publiques, en attendant de l'arracher de toutes les âmes ». « Nous avons connu l'époque, disait-il, où un catholique était aux yeux des représentants de l'Etat, une sorte de citoyen diminué... » et il ajoutait : « Il est une foule de gens qui nous considèrent volontiers comme des timides, presque comme des infirmes, au point de vue intellectuel » (4).

La situation sociale du pays était aussi pour lui une source d'inquiétude. Les conflits du travail étaient nombreux en pays albigeois et le jeune militant social se passionnait pour la cause ouvrière et les questions syndicales.

A la tête d'un groupe de jeunes catholiques, premier embryon du Comité Régional de la Jeunesse Catholique du Midi, il sillonne la terre tarnaise au service de son idéal. Il organise des conférences, des quêtes pour venir en aide aux pêcheurs bretons qui se trouvent dans une situation catastrophique. Il prend la parole devant le Syndicat des ouvriers mineurs de Carmaux auxquels il montre ce que peut créer un syndicat. Il explique qu'entre le libéralisme économique extrême qui broie l'homme sous l'argent et le socialisme révolutionnaire qui aboutit à l'écraser sous le collectivisme, existe l'harmonie de l'ordre social chrétien.

Il est ainsi acclamé à Montauban, Castres, Réalmont, Mazamet, et sa réputation oratoire s'étend bientôt sur toute la région.

Mais cette rude bataille a des prolongements dans le prétoire car le Palais est le dernier refuge de la liberté opprimée.

A la barre, il se tient aux côtés de ses illustres devanciers : Laportalère, Desarnauts, Peyrusse, Boscredon, pour soutenir le combat de la conscience religieuse contre la persécution aveugle. Il met sa parole au service de sa foi avec une émouvante éloquence née de la force de sa conviction et de la « logique impitoyable » de ses principes moraux.

Cette immense carrière qu'il entreprend, et qui durera plus d'un demi-siècle, ne sera interrompue que par la Grande Guerre

(4) Discours prononcé à Albi au Congrès de la Jeunesse Catholique, le 28 novembre 1913.

qui jette les hommes de sa génération dans la boue des tranchées, dans le fer et dans le sang.

Il combat en Champagne, puis en Belgique et revient avec la Croix de Guerre avant d'être promu chevalier de la Légion d'honneur. De ces années d'épreuves qui le mûrissent, il sortira plus énergique et enthousiaste que jamais.

*
**

Désormais, ses activités se multiplient mais le Barreau canaliserà les forces vives de cet homme foncièrement généreux qui exercera sa profession comme l'on exerce un sacerdoce.

Avocat, il l'était magnifiquement, avec allure et rigueur.

Son portrait nous montre un visage ouvert où brille un regard clair, lumineux de bonté ; un front large que souligne une profonde ride sur toute la largeur, un menton volontaire qui marque l'énergie.

Sa voix était chaude et persuasive, admirable chanterelle, la corde aiguë d'un violon, vibrante d'émotion.

Et souvenir ô combien précieux, le Bâtonnier Dupeyron rappelait cette image dans un solennel hommage (5). Écoutons-le :

« Le voici debout à la barre, silhouette massive par où s'exprime la force, visage illuminé d'un regard par où transparait l'âme ; le geste sobre accompagne les arguments comme pour les offrir à ses juges ; l'esprit est clair, la diction nette, la parole agile et parfois caressante, toujours animée d'une conviction entraînante. Le voici dans nos couloirs — où cependant il ne s'attarde guère — et chacun de nous conserve le souvenir de ces entretiens qui révélaient l'étendue de sa culture, son goût de la vie sous toutes ses formes et plus encore, offertes dans un sourire, sa gentillesse et sa bonté. Le voici dans son cabinet, étudiant un dossier, recevant un client, saisissant avec une singulière acuité l'argument dominant d'un procès et dictant aussitôt d'un seul trait les notes et les conclusions qu'il polira plus tard dans le silence et la méditation. Le voici encore parmi les siens, prenant au milieu de ses nombreux enfants un bain de jouvence, partageant d'une âme étonnamment jeune, leurs joies et même leurs jeux. Le voici enfin, à l'ombre de sa chère Dalbade, la tête dans les mains et le genou ployé ; il puise dans la prière le secret de sa force et la raison de sa vie. »

Cette force, il la mettait avec détermination dans ses plaidoiries ; il plaidait avec son cœur mais aussi avec sa conscience. Son

(5) Discours de M. le Bâtonnier Dupeyron le 30 novembre 1952.

compatriote, M. Touny-Leris, ancien président du Tribunal d'Albi, nous a livré son opinion de magistrat : « On savait que, quelle que soit la lutte que devait affronter le Bâtonnier Jules Pigasse, elle serait courtoise, et que les coups portés seraient francs... Quand il ouvrait un dossier, on savait que pas une référence ne serait produite sans avoir été sérieusement contrôlée, et sa grande culture, jointe à son bon sens naturel, à un tact profond, lui permettait d'aborder les sujets les plus délicats et de mettre en lumière des détails précieux qui, sans lui, fussent restés dans l'ombre. Jules Pigasse au Barreau, c'était d'ailleurs le même homme que Jules Pigasse dans la vie : c'était une conscience » (6).

Cette loyauté qui forçait l'admiration ne tolérait aucune entorse à la vérité. Un jour, rentrant du Palais, il s'aperçoit que, trompé par sa mémoire ou l'habileté de son client, il avait apporté à la barre une affirmation inexacte, il s'empresse de se rendre auprès du Président d'audience pour rectifier une erreur à laquelle il n'aurait point accepté de devoir le succès de sa cause.

Civiliste distingué, il possédait le génie de mêler avec subtilité le droit et le fait dans un ensemble harmonieux. La solidité et l'ampleur de ses connaissances, la finesse du raisonnement avaient fait de lui l'un des meilleurs avocats de sa génération dans les affaires civiles et commerciales.

Et pourtant, ce grand juriste était un modeste qui ne cherchait pas à s'imposer afin de ne pas infliger à autrui la moindre peine... Doit-on parler de charité ou invoquer une exquise délicatesse ? Ne confiait-il pas aux membres du Conseil de l'Ordre groupés autour de lui pour célébrer le cinquantième anniversaire de son inscription au Barreau, que sa joie de gagner un procès était toujours tempérée par la pensée de la peine éprouvée par le confrère qui l'avait perdu ?

C'était cela, pour lui, la confraternité.

Il n'hésita pas à briser le cercle égoïste des préoccupations quotidiennes pour se pencher sur les difficiles problèmes de la vie professionnelle, soit au sein de l'Ordre, soit dans le cadre plus vaste de notre Association Nationale à laquelle il apporta longtemps comme membre de son Comité Directeur, l'appui de son autorité.

En 1930, l'affection et l'estime de ses confrères le portent au bâtonnat. Dans ses discours, on sent percer sa sollicitude et sa sympathie pour les stagiaires avec lesquels sa jeunesse d'esprit et de cœur communiait intimement. Il leur parle de nos règles

(6) Eloge de M^e Pigasse par Mgr de Solages.

professionnelles : « ... elles nous laissent intégralement notre bien le plus précieux : l'indépendance de notre pensée et de notre parole, le droit de tout dire avec modération pour faire éclater la vérité, et cette égalité de la barre par laquelle le dernier venu de nos stagiaires possède les mêmes droits qui appartiennent au talent confirmé par une longue expérience » (7). Il les avertit aussi : « Ce n'est point l'opulence que vous trouverez chez nous mais la profession la plus libre. Nous ne dépendons que de notre conscience. Chacune de nos interventions est un acte de liberté : c'est ce qui fait notre honneur c'est aussi ce qui fait notre responsabilité. »

Il les conseille amicalement : « Si j'avais à donner un conseil, et je ne peux le faire qu'à l'égard de nos jeunes confrères qui ont le droit de nous demander le résultat de notre expérience, il tiendrait en trois mots : sobriété, simplicité, exactitude. Le style de l'avocat, c'est le style de tout le monde, de ceux qui parlent et écrivent bien. Parlons en juristes quand il le faut — et ce n'est pas tous les jours — mais tous les jours ayons présent à l'esprit notre devoir, qui est de parler en honnêtes gens. »

Pendant sa longue carrière, le Bâtonnier Pigasse saura se montrer digne de toutes ces vertus qui font l'honneur de la Barre.

★
★

Tel fut l'avocat au Palais ; dans la vie extérieure, il était le même, se dévouant entièrement au service d'autrui.

Continuant inlassablement son action militante, il participe à la fondation de l'Union Sociale du Midi dont il est le premier président. Cette œuvre fonde en 1926 à l'Institut Catholique une Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Sociales où il enseigna longtemps la législation sociale dans la chaire Albert de Mun.

Sociologue, architecte social, il devient membre de l'Académie de Législation.

La vie publique l'avait même tenté lorsqu'il revint de la guerre. Au lendemain du scrutin du 16 novembre 1919, il est proclamé pendant quelques heures député du Tarn jusqu'à ce que la comptabilité et l'habileté manœuvrière de ses adversaires aient désigné un autre candidat. Mais il ne regrettera point cette injustice du sort qui lui permettra de se consacrer entièrement à sa profession et à sa magnifique famille dont il partageait, avec sa courageuse compagne, les joies et la lourde charge.

(7) Discours de M. le Bâtonnier Pigasse, prononcé le 7 décembre 1930.

Défenseur des principes intangibles, il était aussi un esprit curieux de toutes les nouveautés. La télégraphie sans fil, à ses débuts, le passionnait tellement, rapportent ses collaborateurs, qu'un poste de radio fonctionnait en permanence dans son cabinet.

La vie l'attirait sous toutes ses formes. Au cours de ses vacances sur la Côte d'Azur, il n'était pas rare de le voir, à l'heure du concert, écouter les chanteurs à la mode en compagnie de son frère Albert (8) dont il goûtait particulièrement les ouvrages ornés du signe mystérieux du « Masque ».

Mais la science juridique et la sociologie peuvent se concilier avec le culte de l'art et des belles lettres. La culture de l'esprit n'est-elle pas une tradition du Palais ? Jules Pigasse était collectionneur et, avec la poésie, c'était la peinture qui avait ses préférences. Au retour du Palais, il pouvait admirer dans son studio les tableaux de Van Dongen, de Marcel Lenoir, de Picabia, de Soudan, de Castaing, et revoir les dessins célèbres de Toulouse-Lautrec qui lui avaient inspiré une remarquable conférence.

De son goût pour les lettres et la poésie, les témoignages abondent : il parle et il écrit sur les sujets les plus divers : sur les amours de George Sand et Alfred de Musset, sur Chateaubriand d'après des documents inédits... Membre du Groupe des Vingt, il publie dans *l'Archer* des études très remarquées.

Sa galerie de Portraits de Femmes composée avec une infinie délicatesse nous dévoile la comtesse de Ségur, l'Occitanienne, Eugénie de Guérin. Clémence Isaure, sans doute charmée par ce culte de la beauté et de la grâce féminine lui ouvre les portes de l'Académie des Jeux Floraux. Elu mainteneur en 1935 au fauteuil d'Ernest Zyromski, il participe avec assiduité et délice à toutes les manifestations du Gay Savoir.

Et pourtant, lorsque pour la première fois il prit la parole en l'hôtel d'Assézat pour prononcer son remerciement, ce n'est point des lettres qu'il parla, mais de « ces principes qui furent à la base de sa raison et de sa vie morale ».

*
**

Tel fut cet homme qui, toute sa vie, eut l'ambition de faire le Bien, simplement, modestement, en serviteur de Dieu.

Parce qu'il fut un esprit cultivé et curieux, un artiste, un érudit, une âme ardente, un père de famille incomparable, il fut un grand avocat.

(8) Albert Pigasse, fondateur de la collection « Le Masque », directeur de la Librairie des Champs-Élysées.

« Le Barreau qu'il a honoré par son talent et par une conception droite et pure de ses devoirs et de ses droits gardera sa mémoire comme celle de l'Homme Juste, « aussi grand par les réalisations de son esprit que par celles de son cœur » (9).

L'Eloge est le suprême hommage de l'Ordre à l'un des siens, c'est aussi le dernier adieu terrestre.

De cette poésie qu'il aimait, restent ces vers comme lambeaux de nuages accrochés aux cimes des arbres :

« Et pareille à la colombe
Qui meurt sans toucher le sol
Entre l'absence et la tombe
L'oubli referme son vol » (10).

L'oubli... mot terrible et apaisant à la fois...

Maître Pigasse, l'éloquence de votre voix s'est évanouie, celle de votre esprit demeure et conserve une fraîcheur que le temps ne saurait fâner.

(9) Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de l'Ordre, 7 juin 1952.

(10) Joël Bousquet.